



**HAL**  
open science

## Chapitre 4: Inventaire des formes signifiantes

Jean Pierre Sautot

► **To cite this version:**

Jean Pierre Sautot. Chapitre 4: Inventaire des formes signifiantes. Grammaire des écrits professionnels, 7, 2021, Scolagram. halshs-03171695

**HAL Id: halshs-03171695**

**<https://shs.hal.science/halshs-03171695v1>**

Submitted on 7 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## Chapitre 4 : Inventaire des formes signifiantes

---

*Jean-Pierre Sautot – UMR ICAR – Université Claude Bernard Lyon1*

Pour citer cet article

Sautot J.P. (2021). "Inventaire des formes signifiantes". In *Scolagram n°7, janvier 2021, Grammaire des écrits professionnels*, Retrieved from :  
[https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/content\\_page/item/324-chap-4](https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/content_page/item/324-chap-4)

L'objet de ce chapitre est de fournir un inventaire des formes signifiantes rencontrées dans les écrits du corpus recueilli, indépendamment de leur insertion dans un écrit.

Un organisme de formation, ou un formateur qui souhaiterait enseigner l'écrit – ou les écrits – au moyen de documents authentiques, devrait s'obliger à concevoir des situations qui prennent en compte l'environnement scriptural des apprenants. Le but du présent inventaire n'est pas de proposer des contenus d'enseignement directement utilisables. **Les catégories présentées ici ne sont pas destinées à être enseignées en l'état**, c'est-à-dire de manière décontextualisée. On imagine guère enseigner une langue, en débutant par la première page d'un dictionnaire et en suivant l'ordre de ce dictionnaire.

Le but est donc bien de faire un inventaire qui permet de faire l'économie de la description de ces formes dans les chapitres suivants. Il faut donc considérer les éléments listés ici comme les briques de la construction des écrits analysés dans les autres parties. Les chapitres suivants montreront comment ces diverses formes signifiantes se combinent pour faire texte, pour construire une cohésion du message transmis.

Ce qu'on trouve ici est donc le recueil du corpus d'écrits, la méthode d'analyse de ce corpus et le produit de cette analyse, comprise comme la décomposition d'une chose en ses éléments, d'un tout en ses parties. Cette analyse apparaît nécessaire, car malgré les diversités qui composent le corpus d'écrits (voir ci-dessous), on y trouve des invariants. Nous ne présentons ici que l'ultime décomposition des écrits, qu'il faut voir comme l'ensemble des catégories de signes qui traverse le corpus. Chaque type d'écrit fait l'objet d'un chapitre séparé, qui utilisera les catégories présentées ici.

|   |    |
|---|----|
| <i>Corpus</i> .....                                       | 3  |
| <i>Analyse des écrits</i> .....                           | 4  |
| <i>Fonctions communicatives</i> .....                     | 4  |
| <i>Éléments pour la syntaxe</i> .....                     | 6  |
| Icônes.....   | 8  |
| Photographie.....   | 8  |
| Dessins.....  | 9  |
| Symboles.....   | 9  |
| Dessins.....  | 9  |
| Signaux.....  | 9  |
| Couleurs.....   | 9  |
| Pictogrammes.....   | 10 |
| Idéogrammes.....  | 10 |
| Flèche de monstration.....                                | 10 |
| Flèche de mouvement.....                                  | 10 |
| Flèche d'implication ou d'obligation.....                 | 10 |
| Typographie.....  | 11 |
| Tapuscrit – manuscrit.....                                | 11 |
| Combinaisons icono-scripturales.....                      | 11 |
| Légende.....  | 13 |
| Formes scripturales.....                                  | 14 |
| Liste.....  | 15 |
| Tableau à entrée simple.....                              | 15 |
| Tableau à entrée double.....                              | 15 |
| Formes linguistiques.....                                 | 16 |
| Paragraphe.....   | 16 |
| Modalités.....  | 17 |
| Formes de phrases.....                                    | 17 |
| Phrases verbales.....                                     | 18 |
| Structures infinitives.....                               | 18 |
| Structures nominales.....                                 | 19 |
| Lexique spécialisé.....                                   | 19 |
| Extrait des « Mots clés des métiers de la propreté »..... | 19 |
| <i>Bibliographie</i> .....                                | 21 |

## Corpus

Le corpus d'écrits a été recueilli auprès d'un organisme de formation, l'Association Lyonnaise de Promotion et d'Education Sociale, dont le siège est à Lyon et où des formateurs nous ont ouvert leurs classeurs de documents. Une spécificité de l'organisme est de former les salariés en entreprise et sur des écrits circulant dans l'entreprise, souvent dans l'entreprise même.

Le corpus analysé comprend 450 écrits de 27 origines différentes. Ces écrits professionnels sont, pour partie, constitutifs de l'environnement de travail des apprenants et, pour une autre partie, intégrés aux situations de leurs apprentissages.

Les écrits ont des origines diverses : entreprises, organismes d'insertion par la travail, organismes de prévention sécurité. Toutes ces entreprises ont pour caractéristique soit d'employer des salariés recrutés dans les premiers niveaux de qualification, soit de se préoccuper d'insertion par l'emploi de ces salariés. Les principaux secteurs d'activité sont le bâtiment et le nettoyage des locaux. Quelques entreprises ou postes de travail concernent la manutention, la production ou le contrôle de production dans des secteurs divers : recyclage de vêtements, usinage, emballage pour l'industrie ...

Les supports des écrits sont variés. Ils se trouvent sous forme de :

- calendriers intégrant des informations autres que temporelles
- affichages réglementaires
- documents papier explicitant les postes de travail
- documents papier circulant dans l'entreprise
- étiquetages de produits ou de matériels
- panneaux d'avertissement

Les écrits sont de différentes natures. Le corpus recèle notamment :

- des glossaires de matériel
- des documents d'explicitation de tâches ou de procédures
- des plannings de travail
- des fiches de poste
- des règlements
- des consignes de sécurité
- des modes d'emploi de produits ou de matériels
- des formulaires de demandes personnelles ou professionnelles
- des contrats

Certaines natures d'écrits appellent des supports constants. Les règlements intérieurs sont généralement sur des supports papier mais des extraits de ces règlements, toujours sur support papier, peuvent être affichés. Les consignes de sécurité offrent une diversité remarquable de supports : manuels, calendrier, affiches...

## Analyse des écrits

Une des motivations de l'inventaire est de réduire la masse des documents potentiels en les caractérisant ultérieurement et de donc de permettre une didactisation plus efficace. Pour cela, nous avons analysé ces écrits selon les ressources qu'ils mobilisent selon trois approches :

- L'approche sémantique qui traite de la relation des signes, mots et phrases au monde ; elle apparaît peu dans ce chapitre mais est traitée dans les chapitres traitant des types de discours et des genres.
- L'approche pragmatique qui traite de la relation des signes aux usagers des signes. Elle apparaît ci-dessous sous une brève rubrique « Fonctions communicatives » et est complétée dans la rubrique « Modalités » de la partie « Éléments pour la syntaxe ». Cette approche conduit notamment à une répartition des écrits dans divers types de discours qui sont détaillés dans les chapitres suivants.
- L'approche syntaxique qui traite des relations des signes entre eux, par exemples des mots dans les énoncés ou des rapports entre texte et image. Cette dimension apparaît ci-dessous sous les rubriques de la partie « Éléments pour la syntaxe ». Il s'agit de définir les différents éléments constitutifs dont les relations syntaxiques seront développées dans les chapitres ultérieurs.

La grille d'analyse qui a été établie, a pour fonction d'explorer les écrits. Elle n'est pas directement transposable sur le plan didactique. La grille a été réalisée en quatre points principaux : la fonction de l'écrit ; la production et la réception de l'information ; les modalités sémiotiques ; les formes linguistiques. Ce découpage permet d'aborder les questions d'enseignements apprentissage de la langue et des discours en partant des écrits professionnels selon différents niveaux de complexité.

## Fonctions communicatives

La rubrique « Production et réception de l'information » s'intéresse à la chaîne communicative en lien avec l'emploi des documents en situation de travail. Elle comporte deux niveaux : la production en lien avec le destinataire ; la réception en lien avec le destinataire. Quatre types d'interlocuteurs ont été identifiés : un collègue, un membre de la hiérarchie, un fournisseur ou un usager – voire un client. La plupart des documents sont édités à destination du salarié par la hiérarchie ou par les formateurs. Les documents destinés à une communication partant du salarié sont essentiellement

des formulaires administratifs qui, dans quelques cas rares, exigent un développement rédactionnel.

|  |               |                            |
|--|---------------|----------------------------|
| Production<br>ou réception<br>d'informations | de...         | un collègue                |
|  |               | un membre de la hiérarchie |
|  | ou<br>vers... | un fournisseur             |
|  |               | un usager                  |

**Tableau 1: Production et réception de l'écrit professionnel**

Il y a asymétrie de production et donc de réception. L'employeur adresse plus d'écrits à l'employé qu'inversement. Du point de vue de l'employé, la nature de l'écrit change selon qu'il est utilisé en réception ou en production d'informations.

La rubrique « Fonction de l'écrit » renseigne la visée discursive principale du document. Dans la lignée des travaux d'Austin cette entrée renvoie aussi à la notion de langage opératif opposée à la notion de langage naturel, deux notions issues de l'ergonomie (Karsenty & Falzon, 1993), ou à celle de textualisation qui articule parole et travail (Filliettaz, 2002). Les documents y sont classés dans six catégories.

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Principales fonctions communicatives | Décrire       |
|                                      | Expliquer     |
|                                      | Adhérer       |
|                                      | Rendre compte |
|                                      | Prescrire     |
|                                      | Demander      |

Cette rubrique renvoie à la théorie des actes de langage (Austin, 1962). Cette théorie a été remise en cause par les approches pragmatiques (Sperber & Wilson, 1986) qui postulent que le contexte de production ou de réception du message influe aussi fortement sur la perception de l'acte en jeu. L'intérêt de la théorie d'Austin est qu'elle propose une vision statique de la situation qui nous permet d'établir une typologie stable. Elle

**Tableau 2: Fonctions de l'écrit professionnel**

subdivise l'acte de langage en trois niveaux :

- un niveau locutoire qui est constitué des mots, des signes adressés au destinataire du message. C'est l'objet principal du présent chapitre : quel est le matériau des messages ?
- Un niveau illocutoire qui est constitué de la dimension performative du message : quelle est l'action de l'émetteur du message ?
- Un niveau perlocutoire qui est constitué : que veut-il produire sur le destinataire ?

Le niveau illocutoire a été subdivisé par la théorie de Searle (1969). Cette division prend en compte le fait que les messages cumulent plusieurs fonctions : une description de l'état du monde et une orientation vers des rapports sociaux. Cela sous-entend que s'établit un rapport entre l'état du monde et les mots et qu'on peut y identifier une fonction dominante :

- Si les mots s'ajustent au monde on est dans des fonctions représentatives :
  - décrire,
  - expliquer,
  - rendre compte de manière objective ;
- Si le monde s'ajuste aux mots, cela signifie que le message vise à changer un état du monde. On entre dans une dimension sociale plus forte. Les rapports sociaux entrent en jeu :
  - prescrire : l'émetteur (souvent un membre de la hiérarchie) demande, ordonne, suggère, au destinataire d'agir selon ses directives;
  - demander : l'émetteur (souvent le salarié) déclare vouloir faire changer un état de fait comme par exemple ne pas travailler, c'est-à-dire obtenir un congé.
  - adhérer : l'émetteur (souvent le salarié) approuve une demande faite, signe un contrat avec le destinataire

Cette manière de subdiviser le corpus tend à simplifier les questions. C'est un avantage sur le plan didactique car cela permet de traiter les problèmes de manière isolée et donc cela simplifie la tâche du formateur. C'est un inconvénient car cela promeut des notions "à peu près" justes.

Les fonctions communicatives peuvent aussi se décliner au niveau des discours produits. Charaudeau (1992) subdivise le problème en quatre mode d'organisation du discours, dont nous retenons :

- le mode énonciatif qui permet (entre autres) de régir un rapport d'influence entre les personnes (un JE s'adressant à un TU);
- le mode descriptif qui permet d'identifier la liste ou la succession d'objets présents dans la situations;
- le mode narratif qui permet de construire la succession des actions;
- le mode argumentatif qui permet d'expliquer une vérité dans une visée rationalisante.

L'intérêt de la grammaire de Charaudeau est qu'elle n'est pas exclusivement tournée vers les outils langagiers, même si ceux-ci y sont dominants. Cela signifie que nous pouvons utiliser les catégories utilisées par Charaudeau pour analyser le corpus d'écrits. Une limite est que le mode descriptif domine largement notre corpus y compris dans les fonctions autres que « Décrire ». En effet, les écrits contiennent des « séquences » discursives. Si l'on définit une fonction communicative principale pour un écrit, on ne réduit pas cet écrit à cette fonction. En d'autres termes, s'il existe des écrits relativement « purs », d'autres le sont moins. Par exemple, une prescription de sécurité contiendra une part de description afin de montrer une situation dangereuse. Dans ce cas, il y a du décrire dans le prescrire.

Les chapitres suivants tenteront de mettre en relation les fonctions communicatives, les modes discursifs et les éléments de syntaxe présentés ci-dessous.

## Éléments pour la syntaxe

La notion de syntaxe renvoie à l'ensemble des relations et des combinaisons de signes entre eux. Cela s'applique à des marques sémiotiques diverses : le code linguistique et les codes sémiographiques. La complexité des documents oblige à rendre compte des relations syntaxiques au sein d'un code et des relations syntaxiques entre éléments de codes différents.

Le code linguistique renvoie aux différents usages des mots qu'ils soient isolés ou pris dans des structures plus ou moins complexes. Il ne renvoie pas, ici, à la dimension alphabétique, c'est-à-dire à la relation entre les sons et les lettres, et à leurs combinaisons. La dimension linguistique s'organise sous diverses formes scripturales : mots isolés, phrases, paragraphes, formulaires, structures-liste ou tableaux... Les documents présentent donc des configurations très variées. Les règlements intérieurs ou les contrats de travail sont des textes fortement structurés linguistiquement. Les feuilles de présence au travail, les fiches de chantier ont des structures tabulaires plus ou moins complexes, donc une structuration logique et spatiale forte mais moins marquée linguistiquement. Les rubriques de ces tableaux sont relativement récurrentes au sein d'un genre de document mais leurs présentations sont très variables d'une

entreprise à l'autre. Il existe ainsi une forte variation au sein de la dimension linguistique.

Le code sémiographique renvoie aux différents usages d'éléments visuels non linguistiques : images, symboles, signaux, couleurs, formes dont la signification est fixée par des normes plus ou moins explicites. Les couleurs renvoient parfois à celles utilisées dans le code de la route. Certaines images, des pictogrammes, ont des usages normés dont la signification n'est pas transparente (voir Bordon et al., 2008). Cela signifie que le rapport entre le lecteur et le signe visuel a fait l'objet d'un apprentissage, au moins culturel. Ce code, ou plus exactement, ces codes, fonctionnent selon deux principes distincts. Certains signes fonctionnent par représentation analogique, le signe ressemble l'objet qu'il désigne. Certains fonctionnent de manière arbitraire, le signe ne ressemble pas à l'objet.

La partition entre éléments linguistiques et éléments non linguistiques est donc un choix orienté par une volonté didactique qui privilégie l'étude du langage verbal.

|                          |                                |                         |                 |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Éléments pour la syntaxe | Sémiographie                   | Icône                   | Photographie    |
|                          |                                |                         | Dessin          |
|                          |                                | Symbole                 |                 |
|                          |                                | Idéogramme              | Flèche          |
|                          |                                |                         | Typographie     |
|                          | Signal                         | Pictogramme             |                 |
|                          |                                | Couleur                 |                 |
|                          | Combinaisons sémio-scripturale | Inclusion               | Légende         |
|                          |                                | Juxtaposition           |                 |
|                          | Formes scripturales            | Liste                   |                 |
|                          |                                | Tableau                 |                 |
|                          | Formes linguistiques           | Lexique                 |                 |
|                          |                                | Formes phrase de phrase | Phrase nominale |
| Phrase infinitive        |                                |                         |                 |
| Phrase verbale           |                                |                         |                 |
| Modalité                 |                                |                         |                 |

L'intrication de la dimension sémiographique avec la dimension linguistique se réalise selon deux principes : la juxtaposition ou l'inclusion. Les documents prescriptifs juxtaposent fréquemment rédactionnel et image, quand la bande dessinée intègre le rédactionnel à l'image. Dans les deux cas, juxtaposition ou inclusion, il existe une structure englobante. Ainsi, les documents rendant compte d'une procédure et utilisant des images proposent fréquemment une succession de paragraphes où sont juxtaposés un fragment rédigé et une image.

**Tableau 3: Marques sémiotiques de l'écrit professionnel**

Pour décrire la syntaxe à l'œuvre dans les écrits, il convient de présenter une

taxinomie des éléments que les écrits mettent en relation. La syntaxe elle-même est proposée dans la description des différents discours.

## Icônes

Un signe renvoie à son référent dans le monde réel de manière iconique lorsqu'il ressemble à ce référent. La photographie d'un outil est l'icône de cet outil, et un plan est l'icône d'un bâtiment construit ou à construire. Le dessin d'un verre est l'icône d'un

verre, mais placé sur une caisse, il entre dans le code des pictogrammes et devient un signe conventionnel, qui signifie « fragile », en représentant iconiquement une espèce (un verre) du genre (les objets fragiles). (D'après Everaert-Desmedt, 2011).

En d'autres termes, l'accès au référent d'un signe est plus ou moins direct : il est très direct pour les icônes, il l'est moins pour les pictogrammes, il l'est moins pour les symboles.

### ***Photographie***

---

La ressemblance entre l'objet représenté et le signe représentant est maximale. L'objet ou la situation représenté est choisi comme étant un prototype de la classe d'objet, ou de situation, qu'il représente.



### ***Dessins***

---

Le dessin est utilisé parce qu'il simplifie fréquemment la représentation de l'objet ou de la situation. Bien que jouant sur l'analogie entre représentant et représenté, l'important n'est pas nécessairement l'exactitude de la représentation mais plutôt sa fonction stéréotypique : elle sert de modèle à reproduire.



## **Symboles**

### ***Dessins***

---

L'exemple ci-contre représente la tête de mort mais signifie la mort. L'analogie entre représentant et représenté est donc rompue. Ce n'est pas une icône, c'est un symbole.

Quand le dessin renvoie à une classe d'objets qui caractérise une situation d'usage ou une propriété de la classe d'objets. C'est un pictogramme (voir ci-dessous).

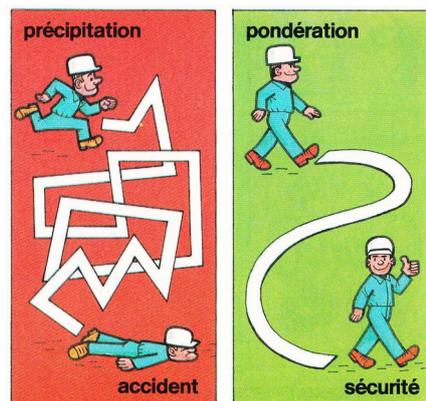


## **Signaux**

Les signaux sont des signes arbitraires. Ils n'entretiennent pas d'analogie avec ce qu'ils représentent. Leur code est donc culturel et doit être appris. Les signaux peuvent être visuels (couleurs, formes), auditifs (sirènes), olfactifs (parfums, phéromones).

## Couleurs

La couleur apporte une information qui fonctionne par contraste. Dans l'exemple, « vert » signifie autorisé, « rouge » signifie interdit.



## Pictogrammes

Le pictogramme est un signal complexe. Il comporte fréquemment une icône ou un symbole et des signaux de couleur et de forme. C'est l'ensemble qui constitue un pictogramme. Il répond généralement à une norme assez précise mais qui n'est pas toujours exempte de contradiction, notamment d'un domaine d'application à l'autre. Ainsi le rouge du code de la route signifie-t-il le danger et/ou l'interdiction, mais qui sont manifestés dans les exemples ci-contre par le triangle et la couleur jaune. Le danger en voiture est donc triangulaire bordé de rouge, mais triangulaire et jaune bordé de noir dans le monde du travail. Cela signifie que le sens des pictogrammes apparaissant dans un contexte doit être appris dans et pour ce contexte.

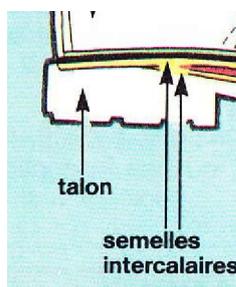


## Idéogrammes

Les idéogrammes sont des signes renvoyant à une unité de sens. Un chiffre est un idéogramme. Un caractère chinois aussi. Ils ont une forme arbitraire, ou, plus exactement, l'usage ou la stylisation du signe en a fait perdre la motivation concrète.

### *Flèche de monstration*

La flèche de monstration est comme un doigt stylisé qui montre un objet ou une partie d'objet.

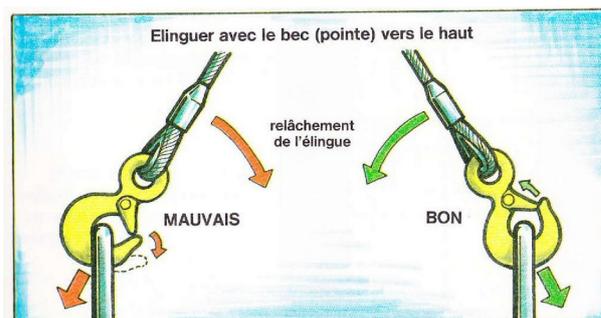


## ***Flèche de mouvement***

---

La flèche de mouvement simule le déplacement.

C'est un signe culturellement marqué qui peut être mal interprété. Dans l'exemple ci-contre, des signaux de couleur sont intégrés aux flèches.



## ***Flèche d'implication ou d'obligation***

---

La flèche d'implication est un signe de logique utilisé en mathématiques et transposé fréquemment dans les documents écrits notamment grâce aux logiciels de traitement de texte. Elle indique le plus souvent une obligation et un rapport de causalité. Elle indique parfois une séquentialité et se rapproche alors de la flèche de direction.

## Typographie

L'usage de différentes variations typographiques a une valeur idéogrammique. Ces variations renforcent visuellement une hiérarchie sémantique entre divers éléments linguistiques. Dans l'exemple, le titre est un hyperonyme – un terme dont le sens inclut celui d'un ou de plusieurs autres – de la liste qui le suit. Pour cela il est écrit dans une chasse plus grande et en caractères gras.

## Tapuscrit – manuscrit

La variation entre une écriture manuscrite et une part imprimée d'un document, le plus souvent une formulaire à compléter, sépare le contenu du document selon deux plans :

- un plan structurant qui fixe un modèle d'organisation scripturale dédié à rendre compte d'une situation stéréotypée ;
- un plan au contenu variable renseigné manuellement qui rend compte des spécificités de la situation à décrire.

L'idéogramme réside donc dans le contraste entre les deux formes d'écriture.

## Combinaisons icono-scripturales

Les combinaisons icono-scripturales se répartissent en deux catégories : l'inclusion et la juxtaposition. Dans les deux cas, il se crée une symétrie et/ou une complémentarité entre les éléments des deux codes. Symétrie parce que les deux codes désignent des objets identiques. Complémentarité, quand un code fournit plus d'informations que l'autre sur l'objet. Nous désignerons ces combinaisons par le terme générique de légende. La légende est un titre ou une note explicative accompagnant une image, un dessin, une photo... Mais les combinaisons présentées ici masquent le fait que, fréquemment, des images sont juxtaposées de manière illustrative à des textes très structurés linguistiquement. La légende est donc principalement une figure du rapprochement de texte vers l'image.

## Propriétés

- Forme un film lisse et dur, peu encrassable.
- Excellente durabilité dans le temps grâce à sa résine acrylique.
- Imperméable à l'eau liquide.
- Protège le béton de la carbonation grâce à la haute résistance à la diffusion de CO2 et SO2 (P.V. n° T1-203-A de l'Université de Dortmund).

EU.R.L. au capital de 30 000 €

**TRANSPORT**

Expédition

**BON DE TRANSPORT**  
N° 68767

IMMATRICULATION VÉHICULE

Donneur d'ordre : *...*

Expéditeur : *...*

Destinataire : *...*

Date et heure chargement : *...*

| Nombres de colis | Nature des colis | Poids | Port payé | Port dû |
|------------------|------------------|-------|-----------|---------|
| 17               | Palettes         |       |           |         |
|                  |                  |       |           |         |
|                  |                  |       |           |         |

**CONDITIONS D'EXÉCUTION DU TRANSPORT**

Reçu les marchandises ci-dessus en bon état d'emballage

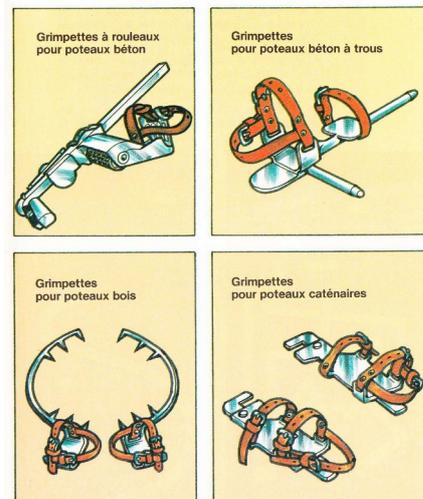
Date et heure de déchargement : *...*

Cachet, signature et nom du destinataire

## Légende

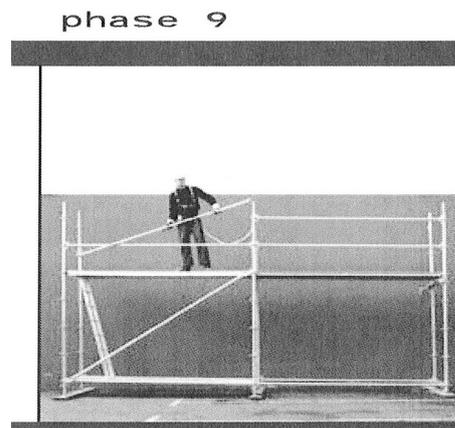
Dans le premier exemple, le texte d'accompagnement est une désignation de l'objet dessiné et est juxtaposé au dessin.

Les deux codes scriptural et visuel sont réunis dans un même cartouche.



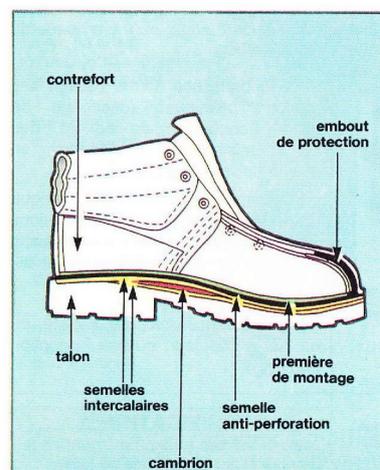
Dans ce second exemple de légende juxtaposée, le texte décrit l'action montrée par la photo. Graphiquement, le texte est clairement séparé de l'image.

La nature du texte d'accompagnement dépend de la nature du montré, objet ou situation.



Positionner les longerons pour la protection contre les chutes de hauteur.

Dans un schéma, le texte, quand il existe, est intégré à l'image ou lui est relié par des flèches. Le texte constitue une liste des parties de l'objet ou de la situation montrée.



## **Formes scripturales**

Les formes scripturales sont des organisations spatiales d'énoncés linguistiques. Ces formes ont une structuration interne propre et se combinent fréquemment avec d'autres éléments scripturaux dans un même document.

## Liste

La liste est une suite verticale, plus rarement horizontale, d'items de même niveau et si possible de même nature (ce n'est pas le cas dans l'exemple, le dernier item déroge).

La liste est titrée. Il y a un rapport d'hyperonymie entre le titre et la liste.

## Propriétés

- Forme un film lisse et dur, peu encrassable.
- Excellente durabilité dans le temps grâce à sa résine acrylique.
- Imperméable à l'eau liquide.
- Protège le béton de la carbonation grâce à la haute résistance à la diffusion de CO2 et SO2 (P.V. n° T1-203-A de l'Université de Dortmund).

## Tableau à entrée simple

Le tableau à simple entrée est une organisation verticale d'une suite d'items dont les caractéristiques sont nommées en haut de colonne. Chaque ligne rend compte des caractéristiques d'un item et chaque colonne est une liste des occurrences d'une caractéristique donnée.

| ADRESSE | CODE ITM8 | LIBELLES | Nombre de colis sortis | CASSE   | NUISIBLES (souris, oiseaux, chats) | COLIS POURRIS, MOISIS | AUTR |
|---------|-----------|----------|------------------------|---|------------------------------------|-----------------------|------|
|         |           |          |                        | <i>Mettre une croix dans la case correspondante</i> |                                    |                       |      |
|         |           |          |                        |   |                                    |                       |      |
|         |           |          |                        |   |                                    |                       |      |

## Tableau à entrée double

Le tableau à double entrée reprend le principe du tableau simple mais les items sont de natures différentes tout en partageant des caractéristiques communes. Ici des fonctions sur un chantier.

| Personnel                            | Symbole d'habilitation | Champ d'application  |                    |                             |
|--------------------------------------|------------------------|--|--------------------|-----------------------------|
|                                      |                        | Domaine de tension   | Ouvrages concernés | Indications supplémentaires |
| Non électricien habilité             | B.O. / H.O.            | a reçu l'autorisation de son employeur, de pénétrer dans les postes utilisant des tensions des domaines HT de l'usine O.G.B. pour y exécuter des travaux d'ordre non électrique. |                    |                             |
| Électricien                          |                        |  |                    |                             |
| Chargé de travaux ou d'interventions |                        |  |                    |                             |
| Chargé de consignation               |                        |  |                    |                             |
| Habilités spéciaux                   |                        |  |                    |                             |

## Formes linguistiques

La rubrique « Formes linguistiques » rend compte des diverses formes linguistiques dont la fréquence dans les écrits professionnels peut justifier une approche didactique. Cette rubrique ne peut être exhaustive<sup>1</sup>. Elle est structurée pour progresser du complexe vers le simple.

À la base de cette complexité, sont les mots. Certaines classes de mots, comme le nom et le verbe, renvoient à des catégories d'objets, de notions, ou de faits réels. D'autres classes, comme l'article ou l'adverbe, apportent des compléments ou des suppléments d'information sur ce que désignent les noms et les verbes. Il y a donc des mots qui sont des supports d'information et d'autres qui apportent des informations supplémentaires à ces supports – les déterminants, par exemple. Les relations entre mots construisent des structures, des phrases ou des portions de phrases, elles-mêmes reliées entre elles, par leur sens ou par des outils spécifiques de relation, des conjonctions ou des connecteurs.

|                      |                    |                        |
|----------------------|--------------------|------------------------|
| Formes linguistiques | Paragraphe         |                        |
|                      | Modalités          | Assertion              |
|                      |                    | Obligation             |
|                      |                    | Possibilité            |
|                      |                    | Volonté                |
|                      | Forme de phrase    | Phrases verbales       |
|                      |                    | Structures infinitives |
|                      |                    | Structures nominales   |
|                      | Lexique spécialisé |                        |

Tableau 4: Formes linguistiques dans l'écrit professionnel

## Paragraphe

Un paragraphe à une taille variable. Une phrase, deux phrases, plus ... Il constitue, normalement, une unité de sens. Cela signifie qu'il possède une cohésion interne et donc qu'il constitue bien une unité à comprendre et possiblement à analyser.

En interne, la ponctuation (, . ?), les conjonctions (donc, mais, et, si, quand ...) structurent logiquement le paragraphe. En externe, les relations entre paragraphes sont fréquemment gérées par des connecteurs (toutefois, par ailleurs ...).

1 La théorie linguistique est plus bien plus complexe que ce qui est présenté ici ! Pour une théorie complète voir :  
 - pour une approche syntaxique : Van Raemdonck, D., Detaille, M., & Meinertzhagen, L. (2011). *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Peter Lang.  
 - pour une approche sémantique : Charaudeau P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.

Les accidents domestiques sont la première cause de mortalité chez l'enfant entre 1 et 4 ans.

Compte tenu de ses compétences en matière d'agrément, le Département de [redacted] a donc jugé nécessaire d'élaborer ce règlement afin de renforcer la sécurité des enfants accueillis.

Toutefois, les mesures de sécurité qui suivent ne dispensent pas de la vigilance permanente d'un adulte. L'assistant maternel ou l'assistant familial doit évaluer les dangers en fonction de l'âge de l'enfant accueilli et apporter des solutions adaptées pour éviter ces dangers. L'accident arrive toujours par surprise, il est dû à un instant d'inattention.

## Modalités

La modalisation d'un message énoncé relève de l'acte de langage et du positionnement du locuteur par rapport à ce qu'il dit. ce qui suit n'est pas exhaustif tant le champ de ce que recouvre la notion de modalité est vaste.

Dans un énoncé, celui qui le produit peut être effacé, très présent pour imposer quelque chose au destinataire ou encore prendre position sur ce qu'il est en train de dire.

| Modalité                | Exemple   | Formes                                  | Acte de langage                                | Degré exprimé de vérité                                |
|-------------------------|---|---|--|--|
| <b>Assertion</b>        | <i>Les accidents domestiques sont la première cause de mortalité ...</i>        | Phrase déclarative de forme affirmative | Déclaration neutre<br>Absence du locuteur      | Vérité   |
|                         | <i>Les mesures de sécurité ne dispensent pas de la vigilance permanente ...</i> | Phrase déclarative de forme négative    |  |  |
| <b>Obligation</b>       | <i>l'assistant familial doit évaluer</i>  | devoir + infinitif                      | Imposition au destinataire                     | Vérité   |
|                         | <i>Installez les échelles sur un sol stable.</i>                                | Impératif                               |  |  |
| <b>Possibilité</b>      | <i>en cas d'urgence, les salariés peuvent recevoir ...</i>                      | pouvoir+infinitif                       | Situation du locuteur par rapport à son propos | Douteux quant à la réalisation                         |
|                         | <i>si elle est craquée [...], l'article part en catégorie déchet</i>            | si + verbes à l'indicatif               |  | Nécessité de remplir une condition pour la réalisation |
| <b>Volonté, demande</b> | <i>Demande de congé</i>   | Verbe demander ou nom demande           |  | Réalisation subordonnée à un tiers                     |

Tableau 5: Modalités

## Formes de phrases

Les différentes formes de phrase sont dépendantes des visées communicatives des écrits dans lesquels elles apparaissent. On observe trois types de structures phrastiques : des phrases verbales, des phrases infinitives, des structures nominales.

## Phrases verbales

En français, le verbe possède jusqu'à quatre « valences », c'est-à-dire quatre « actants » participant à l'action décrite :

- l'agent qui agit - ou le sujet,
- le patient sur qui l'action s'exerce - ou complément d'objet direct,
- l'auxiliaire qui participe de diverses manières à l'action - ou complément d'objet indirect (très rare dans les écrits descriptifs présentés),
- les circonstances de l'action.

Une phrase verbale comporte un verbe conjugué. Ce verbe est au centre d'une structure qui décrit un processus : un état, un fait ou une action. La conjugaison du verbe, et la précision de certaines circonstances permettent de situer qualitativement le processus. Les circonstances fréquemment exprimées dans les écrits sont :

- le temps : *je balaye tous les jours | je laverai les marches en premier,*
- la négation ou la restriction : *je ne lave pas tous les jours | je lave tous les jours sauf le dimanche,*
- la manière : *j'ai lissé avec un platoir | je lave vigoureusement,*
- le lieu : *je positionne les vérins sur des cales en bois,*
- le but : *je positionne les longerons pour la protection contre les chutes,*
- la condition : *si la laine est feutrée, l'article part en catégorie 3<sup>e</sup> choix.*

|           |                               |                 |                                  |                          |
|-----------|-------------------------------|-----------------|----------------------------------|--------------------------|
| Support → | verbe                         |                 |                                  |                          |
| Apports → | agent                         | patient         | partenaire                       | circonstance             |
|           | <i>Le tableau d'affichage</i> | <b>comporte</b> | <b>le règlement intérieur...</b> |                          |
|           | <b>le casque</b>              |                 |                                  | <b>En toute occasion</b> |
|           |                               |                 | <b>vous</b>                      |                          |
|           |                               | <b>évitera</b>  |                                  |                          |
|           |                               |                 | <b>d'éventuelles blessures</b>   |                          |

## Structures infinitives

Une structure infinitive décrit un processus où l'agent est inconnu. Le destinataire d'une structure infinitive se trouve placé en amont du début de la réalisation du processus décrit. L'absence de désignation explicite de l'agent le désigne comme étant lui-même l'agent potentiel.

## Inventaire des formes signifiantes

|                  |                    |                   |   |
|------------------|--------------------|-------------------|---|
| <b>Support</b> → | processus - verbe  |                   |   |
| <b>Apports</b> → | patient            | partenaire        | circonstance  |
|                  | <i>Préparer</i>    | <i>le chariot</i> |   |
|                  | <i>Positionner</i> | <i>les vérins</i> | <i>sur les cales en bois</i>                        |
|                  | <i>Apporter</i>    | <i>le repas</i>   | <i>aux clients</i><br><i>dans la salle à manger</i> |

### Structures nominales

Les structures nominales sont des outils de désignation d'objets ou d'actions. Les exemples ci-dessus incluent de telles structures, mais il est fréquent de les rencontrer aussi en dehors de structures phrastiques. Elles fonctionnent alors de manière indépendante (panneau d'affichage, publicité) ou groupées dans des listes (nomenclature ...).

|                  |             |                   |                   |                                 |
|------------------|-------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|
| <b>Support</b> → | nom         |                   |                   |                                 |
| <b>Apports</b> → | déterminant | adjectif          | complément du nom | compléments du complément       |
|                  |             | <i>Essuyage</i>   | <i>humide</i>     | <i>de la main courante</i>      |
|                  |             | <i>Enlèvement</i> | <i>des traces</i> | <i>de doigts sur les portes</i> |

### Lexique spécialisé

Les écrits professionnels contiennent un lexique spécifique aux métiers dans lesquels ils sont rencontrés. Ce lexique est inséré dans des structures plus vastes comme des listes ou des textes. Quelques exemples dans les métiers de la propreté<sup>2</sup> :

*Alcalin, Basique, Autolaveuse, Laveuse, Basique, Alcalin, Chariot, Godille...*

#### Extrait des « Mots clés des métiers de la propreté »

a) Le mot

[...]

L'entrée de certaines définitions peut être présentée ainsi :

**Mot : x, y, z (famille de mots) (catégorie grammaticale)**

Ainsi, deux entrées se présentent de la façon suivante :

**Aspirateur : à eau, à poussière, mixte (Machine, appareil) (n., m.)**

**Balai : à franges (balai rasant), coco, à soie, faubert, trapèze, paille de riz (Matériel, ustensile) (n., m.)**

2 Extrait de « Les mots clés des métiers de la propreté » (2013), Opcalia Propreté / Le monde de la propreté

Il ne s'agit pas de définir le mot « aspirateur » ou « balai », mais de définir les différents types d'aspirateurs ou de balais utilisés dans les métiers de la propreté.

Tous les types d'aspirateurs (aspirateur à eau, aspirateur à poussière et aspirateur mixte) sont définis dans l'entrée « aspirateur » et tous les types de balais (le balai à franges ou balai rasant, le balai coco, le balai à soie, le balai faubert, le balai trapèze et le balai paille de riz) sont définis dans l'entrée « balai ».

### b) La famille de mots

Certains mots sont regroupés dans des familles de mots. Dix familles ont été déterminées :

***action, opération ; adjectif ; document ; état ; machines, appareils ;  
matière ; matériels, ustensiles, accessoires ; méthodes, techniques ;  
produits ; partie d'une machine, d'un appareil.***

Certains mots n'appartiennent pas à une famille de mots, c'est le cas de :

***« coulure », « hygiène », « microfibre », « microbes, micro-organismes »,  
« pictogramme », « prestation de service », « salissures », « surface »,  
« tri sélectif » et « vitre ».***

## Bibliographie

- André V. (dir.) (2013). *Les mots clés des métiers de la propreté*. Opcalia Propreté / Le monde de la propreté.
- Austin J. (1962-1970). *Quand dire, c'est faire*. Éditions du Seuil, Paris.
- Bakhtine, M. (1979, tr. fr. 1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Bordon E., Vaillant P. & Sautot J.-P. (2008). « Interprétation de pictogrammes : Genèse d'une compétence ». In Darrault-Harris & Fontanille (dir.) *Les âges de la vie – Sémiotique de la culture et du temps* (pp.251-296). Paris : PUF.
- Charaudeau P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.
- Everaert-Desmedt N. (2011), « La sémiotique de Peirce », dans Louis Hébert (dir.), *Signo* [en ligne], Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp>.
- Filliettaz, L. (2002). *La parole en action: éléments de pragmatique psycho-sociale*. Editions Nota bene.
- Karsenty, L., & Falzon, P. (1993). « L'analyse des dialogues orientés-tâche: Introduction à des modèles de la communication. » *Les aspects collectifs du travail*, 107-118.
- Searle, J. R. (1969-1972). *Les Actes de Langage Essai de Philosophie du Langage*. Hermann, Paris.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1986). *Relevance: Communication and cognition* (Vol. 142). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Van Raemdonck, D., Detaille, M., & Meinertzhagen, L. (2011). *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Peter Lang.